



Montréal, le 6 décembre 2004

**Par télécopieur : (418) 236-9132**

Madame Claire Dufour  
L'Alliance des femmes  
108, rue Principale  
Sacré-Cœur (Québec)  
G0T 1Y0

**Objet :            Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année  
                         tarifaire 2005-2006  
                         Dossier R-3541-2004**

---

Madame,

La Régie de l'énergie accuse réception en date du 2 décembre 2004 d'une copie de la lettre que vous transmettiez à votre député relativement au dossier mentionné en titre.

Nous prenons bonne note de vos commentaires qui ont été déposés au dossier. La demande d'Hydro-Québec d'augmenter ses tarifs de distribution d'électricité est soumise à l'évaluation de la Régie dans le cadre du processus d'étude prévu à la Loi sur la régie de l'énergie.

Nous vous invitons à consulter notre site internet sur lequel figure toute la preuve déposée, tant par Hydro-Québec que par les intervenants dont les associations de protection des consommateurs qui en font partie. Notre adresse électronique est la suivante :

[www.regie-energie.qc.ca](http://www.regie-energie.qc.ca)

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie  
VD/sp

c.c.    M<sup>e</sup> Éric Fraser, procureur d'Hydro-Québec et tous les intervenants



L'ALLIANCE  
DES  
FEMMES

Baie-Comeau, le jeudi 2 décembre 2004

Monsieur Marjolain Dufour  
Député du comté de René Lévesque  
904, rue Puyjalon  
Baie-Comeau, Québec, G5C 1N1

Objet: Opposition à la hausse des tarifs d'électricité demandés par Hydro-Québec

Monsieur Dufour,

En tant que contribuable, je tiens à vous exprimer toute ma colère et mon profond désaccord concernant la dernière demande d'Hydro-Québec de hausser les tarifs d'électricité au Québec. En effet, notre société d'État demande une troisième hausse consécutive de tarif en deux ans dans le seul objectif d'enranger des profits qui ne nous sont pas équitablement redistribués à la population québécoise.

Je crois que cette augmentation est régressive, abusive et injustifiée. Comment notre société d'État, peut-elle encore nous demander des hausses de tarifs et du même souffle, dévoiler des profits records s'élevant à 1,8 milliards en 9 mois?

Pour ces raisons, je souhaite, Monsieur le député, que vous interveniez auprès du gouvernement afin que la Régie de l'énergie respecte le pacte social stipulant que notre société d'État a encore le devoir d'offrir l'électricité à tous les Québécois et Québécoises au moindre coût.

Solidairement et en colère,

*Clair Dufour*

Pour L'Alliance des femmes  
108, rue Principale  
Sacré-Coeur, Québec, G0T 1Y0

c.c. Monsieur Mario Thibodeau, Régie de l'Énergie  
Coalition des associations de consommateurs du Québec  
APIC Côte-Nord